



CRIMINALITÉ ORGANISÉE

COMMUNIQUÉ :

FO Justice – le 10 Décembre 2024

La population pénale est à l'image de notre société. Une partie d'entre elle, toujours plus violente, ne recule devant rien, ignorant tout de la valeur de la vie humaine.

Révolue l'époque des grands bandits, des gros braqueurs, qui respectaient un certain « code d'honneur » et qui se respectaient entre eux.

Place aujourd'hui aux petites frappes qui, par appât du gain, sont prêts à tout, y compris à tuer de sang-froid. Les sommes colossales que leur rapportent quotidiennement les trafics de drogue ont fini par faire tomber toutes les barrières morales.

L'Administration Pénitentiaire n'est hélas pas épargnée. Le 14 mai, des criminels attaquaient un transfert et tuaient deux de nos collègues et en blessaient 3 autres très grièvement.

Personne n'a oublié le drame d'Incarville.

Dernièrement, on apprend dans la presse que 2 collègues du Centre Pénitentiaire de Marseille font l'objet d'un « contrat ».

La somme de 120 000€ est offerte à qui voudra bien les abattre !

Une première Loi devait être présentée au mois de septembre pour s'attaquer à ce fléau. La dissolution de l'Assemblée nationale a reporté ce projet en janvier, et la récente censure du gouvernement risque bien de repousser encore un peu plus cette Loi dont nous avons tant besoin.

Des solutions existent pourtant. Nous allons, au grand désespoir de certains, évoquer de nouveau 2018, le mouvement historique, et les mauvaises décisions actées par l'administration sous l'impulsion, à l'époque, de l'Unsa justice.

FO Justice revendiquait la classification des établissements. Ils ont réfuté cette idée et ont préféré créer des quartiers spécifiques au sein même des établissements. Sachant que nous courrions au fiasco, **FO Justice avait alors dénoncé ce mauvais choix...**

Hélas, nous avons vu juste !

Pour **FO Justice**, la classification des établissements reste l'une des solutions permettant de prendre en charge de manière efficace et sécuritaire les personnes détenues, en choisissant des lieux d'affectation en adéquation avec leur profil et leur dangerosité.



Notre revendication se trouve d'ailleurs aujourd'hui confortée par le fait que, curieusement, ce même syndicat reprend désormais à son compte cette demande... alors même qu'il l'a combattue, taxant par la même occasion **FO Justice** de vouloir créer des « Guantanamo ». Cherchez l'erreur !

MENSONGES & TRAHISON...

Plus c'est gros, plus ça passe !

L'idée est donc d'avoir à disposition un panel d'établissements, avec des niveaux de sécurité adaptés, allant du strict minimum jusqu'aux établissements de haute sécurité, avec, pour chaque type de structure, un mode de fonctionnement et de gestion spécifique et adapté aux profils des détenus.

► **Mais pour cela, il faut une volonté et un courage politique, POUR :**

- Passer outre le rapprochement familial des détenus.
- Imposer l'utilisation de la visioconférence aux magistrats.
- Imposer à ces derniers de se déplacer dans les établissements pour les détenus les plus hauts du spectre...

Comme cela est d'ailleurs prévu dans le protocole signé à l'issue du drame d'Incarville.

Pour **FO Justice**, la sécurité des personnels du ministère de la Justice est une priorité. Nous invitons nos têtes pensantes à prendre à bras le corps nos propositions pour ne pas reproduire les erreurs du passé.

FO Justice apporte tout son soutien aux personnels des Baumettes et plus largement à la Direction interrégionale de Marseille gangrénée par ce fléau qui, malheureusement, va étendre sa toile sur l'ensemble des territoires...

IL FAUT S'Y PRÉPARER !!!



DANGER !!!